

M. Marc LABELLE  
Président ELSB  
BP 9  
91570 BIEVRES

Bièvres le 10 juillet 2020

A l'ensemble des adhérents ELSB

La saison ELSB 2019-2020 s'est clôturée la semaine dernière. Une saison difficile en raison de l'arrêt des activités depuis le 16 mars 2020 dû aux conditions sanitaires liées à la Covid-19. Quelques activités ont pu reprendre avec un planning allégé en juin 2020 dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Nous remercions tous les adhérents pour leur présence et leur participation à ces séances organisées selon un planning hebdomadaire.

Dans l'état actuel de la situation et afin de préserver notre trésorerie pour la rentrée 2020-2021, aucun remboursement au prorata ne sera proposé pour cette fin de saison. Seules les inscriptions effectuées en mars 2020 et celles aux animations ponctuelles qui devaient se dérouler entre le 16 mars et le 30 juin 2020 ont été remboursées.

Toutefois, en raison des circonstances **exceptionnelles**, le bureau de l'ELSB a décidé **de ne pas augmenter les tarifs pour la saison 2020-2021** et de proposer une remise **exceptionnelle** d'un **montant de 10% sur les cotisations 2020-2021** selon les **modalités suivantes : tout adhérent ayant réglé ses cotisations de la saison 2019-2020 et qui se réinscrit pour la saison 2020-2021** bénéficiera de cette remise exceptionnelle de sa cotisation annuelle hors adhésion, licence, passeport stage, équipement..... Cette **réduction** sera déduite du montant dû pour la nouvelle **cotisation 2020-2021**.

**Cette remise ne s'appliquera pas pour :**

- **L'activité Feldenkrais** : Christine Musset a maintenu des séances en vidéo puis chez elle en juin 2020 ;
- **L'atelier Pastel à sec** pour lequel les séances annulées ont été remboursées
- **Les ateliers broderie et coupe-couture** pour lesquels l'adhésion seule est demandée
- **Les personnes ayant bénéficié d'un remboursement intégral de leur cotisation et adhésion en 2019-2020** (personnes inscrites en mars 2020 par exemple) **et ceux n'ayant pas réglé l'intégralité de leur cotisation en 2019-2020.**

**La nouvelle saison 2020-2021** est pratiquement finalisée avec encore quelques ajustements. Cette crise sanitaire a été l'occasion d'innover en vous proposant de nouvelles activités et de faire évoluer nos pratiques au sein de l'association amenant aussi quelques contraintes. En effet, des réorganisations ont été nécessaires afin de prendre en compte les mesures sanitaires : respect de la distanciation en limitant le nombre de personnes en fonction de la surface de la salle, achat de nouveau matériel afin de permettre le fonctionnement de certaines activités, pas de prêt de matériel

comme les tapis pour la gym adultes et le petit matériel non facilement désinfectable, horaires prenant en compte l'aération des salles entre deux cours, suppression de certaines activités notamment pour les plus jeunes 3/5 ans comme l'école des sports...

La sécurité de nos adhérents et de nos salariés restera notre priorité tout le long de la saison 2020-2021. Ces différentes contraintes seront revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. L'adaptabilité et la flexibilité resteront les règles de la saison 2020-2021 avec comme objectif de maintenir le développement de l'association.

Toutes les informations concernant les activités et réinscriptions seront disponibles en principe début août sur le site internet de l'ELSB. Un mail d'information sera envoyé lorsque le site internet sera à jour.

En vous souhaitant bonne réception de l'ensemble de ces informations, tous les membres du bureau sont à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pourrez aussi vous exprimer lors de la prochaine assemblée générale qui se déroulera à l'automne prochain.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Bien cordialement

Marc Labelle

Président ELSB

